



GRAINES VOLTZ

Certificat NON-OGM 2024/2025

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les semences et plants que nous commercialisons sont issus, à notre connaissance, de méthode classique d'amélioration des plantes, et ce, conformément aux législations française et européenne.

Fait pour valoir ce que de droit,

Serge Voltz
Président-directeur général
GRAINES VOLTZ SA

Colmar, 1 septembre 2024